

Reconnaître les motifs d'asile spécifiques au genre

En cette journée de lutte pour les droits des femmes, une centaine de personnalités appelle à soutenir la pétition pour la reconnaissance des motifs d'asile aux personnes ayant subi des violences de genre.



© Feminist Asylum

Lancée le 11 novembre 2021 par la coalition Feminist Asylum, une pétition féministe européenne pour une reconnaissance effective des motifs d'asile propres aux femmes, filles et personnes LGBTIQ+ ayant subi des violences liées à leur genre est désormais soutenue par plus de 250 organisations, dont la Marche mondiale des Femmes, la Fédération Internationale pour les Droits Humains, Médecins du Monde ou la European Association of Lawyers for Democracy and World Human Rights.

En ce 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, un appel à soutenir cette pétition a été lancé. Les signataires de cet appel - plus d'une centaine de personnalités européennes issues du monde politique, sportif, artistique ou associatif - y dénoncent les tragédies qui se déroulent dans la Méditerranée et aux frontières européennes. « Ces drames révèlent les failles de la politique d'asile et ne peuvent rester sans réponse », mentionne le communiqué envoyé aux médias. Et de préciser encore : « Ils appellent les autorités politiques de l'Union européenne et des pays de l'espace Schengen à respecter les engagements internationaux qu'elles ont ratifiés pour protéger les personnes. »

Feminist Asylum explique : « Aux raisons qu'ont les gens de fuir leur pays et de chercher refuge en Europe pour reconstruire leur vie, s'ajoutent pour les femmes des raisons qui sont un produit direct du patriarcat, telles le mariage forcé, les traitements humains, les mutilations génitales ou les menaces de mort à l'encontre des personnes qui s'écartent de la norme hétérosexuelle. Sur la route de l'exil, de nouvelles violences les accablent : emprisonnement, séquestration, viols à répétitions, rapt d'enfants. » Le collectif relève qu'à leur arrivée en Europe, de nouveaux obstacles attendent celles qui ne sont pas mortes en route, « au lieu d'un accueil qui leur permette de reconstruire leur vie et de se soigner. Loin d'obtenir l'asile et de bénéficier de toutes les mesures de protection et de soins dont elles ont besoin, elles sont exposées à de nouvelles violences, à des conditions de vie et à des traitements inhumains qui ne tiennent pas compte des obligations énoncées notamment dans les articles 59-61 de la Convention d'Istanbul. »

Selon Feminist Asylum, « en dépit des engagements pris par la grande majorité des pays d'Europe et par les gouvernements de l'espace Schengen au travers de plusieurs conventions internationales, dont la Convention d'Istanbul, aucun des pays d'Europe ne protège véritablement les personnes vulnérables en leur accordant le droit d'asile lorsqu'elles ont vécu des violences liées à l'identité de genre. »

En Suisse, plus de cinquante associations ou collectifs sont membres de la coalition Feminist Asylum.

(Source : communiqué de presse, Feminist Asylum)

[En savoir plus](#)